



# CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »

NUMÉRO

E-E180645

VALABLE JUSQU'AU 16/06/2027

ÉDITÉ LE

12/05/2026

## SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 01/04/2019

Forme juridique : SAS

Capital : 20 000

Registre du commerce ou répertoire des métiers :  
RC NEVERS 2019B00096

Siret : 848 996 922 00029

Code NACE : 4329A

Numéro caisse de congés payés : 34559

Assurance Responsabilité Travaux :

MAAF 15800119246 Y-MCE-001

Assurance Responsabilité Civile :

MAAF 1580119246 Y-MCE-001

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/03/2026

Raison sociale : KOBAT-RENOV

22 RUE DU PONT  
58600 FOURCHAMBAULT

Téléphone : 03 86 61 67 95

Portable : 0637735390

Site Internet : <http://www.kobatrenov.fr>

E-mail : [contact@fcanevers.fr](mailto:contact@fcanevers.fr)

Responsabilité légale :

KOCER SABRI DIRECTEUR GÉNÉRAL / KOBAT SABRI DIRECTEUR GÉNÉRAL /  
KOCER SABRI DIRECTEUR GÉNÉRAL

Fax :

Effectif moyen : 4

Tranche de classification : EFF1

## QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
3511	Fourniture et pose de menuiseries extérieures (Technicité courante) Mention RGE	28/09/2023
7122	Isolation thermique par l'intérieur Mention RGE	13/06/2023
7131	Isolation thermique par l'extérieur (Technicité courante) Mention RGE	12/06/2025

## Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Fenêtres, volets, portes donnant sur l'extérieur	28/09/2023
o Isolation par l'intérieur des murs ou rampants de toitures ou plafonds	17/06/2021
o Isolation des murs par l'extérieur	17/06/2021
o Isolation des combles perdus	17/06/2021
o Isolation des planchers bas sur local non chauffé	17/06/2021

\* ou du plus récent renouvellement

**LE PRÉSIDENT  
DE QUALIBAT**

**Gérard SÉNIOR**

**SIGNATURE  
DU TITULAIRE**



La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.